



Paris, le 23 novembre 2023

Remise de la charte d'engagement au ministre de la Santé et de la Prévention et de la Santé

« Le patient comme seule priorité de notre action »

« Alors que les tensions d'approvisionnement se sont multipliées par 30 depuis 10 ans, la lutte contre ce phénomène est aujourd'hui plus que jamais un enjeu de santé publique.

Présents à chaque étape de la chaîne du médicament, les pharmaciens sont mobilisés afin d'apporter des solutions au plus près des besoins des patients.

Aujourd'hui, nous répondons à la demande du Ministre de la Santé et de la Prévention en proposant avec l'ANSM une charte d'engagement collective et solidaire de la profession.

Qu'ils soient Industriels, distributeurs en gros, officinaux ou hospitaliers, les acteurs de la chaîne s'engagent pour coordonner leurs actions afin de garantir une répartition équitable des médicaments sur le territoire national.

Les neuf engagements qui composent cette charte viennent réaffirmer cette mobilisation dans les cas où les stocks de médicaments sont disponibles mais répartis de manière non homogène sur le territoire. En effet, Ils permettront de remettre de la régulation dans une chaîne perturbée par les pénuries vécues ces dernières années. La transparence de l'information, la responsabilisation de chacun sont un gage d'une confiance retrouvée entre tous les acteurs qui œuvrent dans l'intérêt premier du patient.

L'éthique professionnelle et les missions de santé publique doivent en être les garants

Le lancement prochain de la feuille de route ministérielle comportera des mesures complémentaires. Associée à une stratégie européenne, elle permettra d'apporter une réponse concrète attendue par les patients comme les professionnels de santé qui les accompagnent.

Enfin, ces engagements sont complémentaires des actions quotidiennes conduites en faveur du bon usage des médicaments, en particulier concernant les antibiotiques.

Aujourd'hui, comme hier, le patient est la seule et unique priorité de notre action » déclare Carine Wolf-Thal, Présidente du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 07 63 64 66 32

COMFLUENCE

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53